

RAPPORT ANNUEL
2009 2010



criq
40
ANS D'INNOVATION

Centre de recherche
industrielle

Québec 

DY CAROLE **BÉDARD** MICHEL **JACOB** CAROLE **MULLER** HUGUETTE **BEAUMONT**
EL RAYNALD **COURTEMANCHE** MICHEL **FONTAINE** ANDRÉ **BÉDARD** RICHARD **GUAY**
HEUX DANIEL **THÉRIAULT** MARIE-JOSÉE **TURGEON** JOHANNE **ALAIN** JEAN-CLAUDE
RE **PLAMONDON** MICHEL **BOUCHARD** MARC **BRUNET** PAULINE **TREMBLAY** MARC
ELYN **DALLAIRE** BERTRAND **CÔTÉ** JEAN **THIBODEAU** FRANCE **CHALIFOUR** JOANNE
ANNE **COULOMBE** ANDRÉ **BOUDREAU** SYLVAIN **ALLARD** PATCY **BOSSÉ** CLAUDE
UISE **THIBAUT** JACQUES **AUBÉ** DANIEL **CARRIER** DANIELLE **DIONNE** JOHANNE
ALE **BOISSONNEAU** DANIEL **GRENIER** BERTHE **MORIN** PIERRE **COULOMBE** YVON
EPAGE LINE **JAULIN** DANIEL **LANGLAIS** CHANTAL **FISSET** COLETTE **ARIAL-ADNOT**
BOUDREAU YVES **DAIGLE** GHISLAINE **GENEST** PIERRE **DION** RICHARD **MESSIER**
AUMONT ANDRÉ **TREMBLAY** MICHEL **DOYON** SYLVAIN **SAVARD** SYLVIE **MAGNAN**
ETIER GUY **SYNNOTT** NATHALIE **BERGERON** SYLVIE **FORTIN** CAROLE **ROCH** JEAN
VAIN **BENJAMIN** JEAN **CHARETTE** JACQUES **GRENIER** MICHEL **LAJOIE** GINETTE
NCINE **GIRARD** JEAN **ROUSSEAU** CHRISTIAN **LÉTOURNEAU** FRANÇOIS **LAMBERT**
ÉE JACQUES **BLAIS** LÉNA **DUPONT** LOUISE **BOUCHARD** MARIE-JOSÉE **HARDY**
CLERC LOUISE **BOUDREAU** MARC **GENEST** MICHEL **ARSENAULT** RICHARD **TREMBLAY**
LNA CAROLE **THIBAUT** SYLVAIN **BILODEAU** JOCELYN **LAVOIE** BÉRANGÈRE
DRÉ **JOBIN** LUCIE **LACHANCE** MARYSE **GAUDREAU** YVES **BERNARD** SUZANNE
OÛT **CLAVEAU** GUYLAINE **COLLIN** LAURENT **CÔTÉ** FRANCE **VAILLANCOURT** MICHEL
O **VÉZINA** RICHARD **FILTEAU** JOCELYN **BROUSSEAU** SYLVIE **GINGRAS** NICOLAS
O **DUBÉ** SYLVIE **PETITCLERC** MARIE-LOUISE **TREMBLAY** SONIA **BLAIS** JACQUES
RIE-CLAUDE **DROUIN** ALAIN **COCOZZA** JEAN-PIERRE **COUTURIER** STÉPHANE
ITTE **LANDRY** ANNIE **BERNARD** ANN **MILLER** SONYA **DUVAL** JOHANNE **GOSSELIN**
RE MÉLANIE **ROY** PAUL **GARDON** NANCY **BROUILLETTE** NATHALIE **PAQUET** NICOLE
ESSUREAU JEAN-MARC **TURGEON** JEAN **NADEAU** MARTIN **THÉRIAULT** JACQUES
PLOURDE CHRISTIAN **FORGET** MARLÈNE **GRAVEL** JEAN-LUC **MORIN** CATHERINE
PPE **GAGNÉ** ÉRIC **BERGERON** GUY **BELLEMARE** HAMEL **BENMOUSSA** LUC **VANDEN-**
LÉGARÉ OLGA **SOLOMATNIKOVA** CLAUDE **LEJEUNE** FENG **DING** FRANCE **PETIT**
E **ST-PIERRE** LOUIS **HARVEY** RICHARD **TREMBLAY** CORINNE **CHABOT** XAVIER
L **VÉZINA** MICHÈLE **BOIES** MAXIME **DIAMOND** YANN **LE BIHAN** GRÉGORY **DORVAL**
SABELLE **LANDRY** BRAYAN **BARRIOS** DANICK **DUPONT** ALAIN **MARTEL** ANNIE
ANCISCO **DA COSTA** JEAN-YVES **GARNEAU** ALAIN **SAUVÉ** ALAIN **LALIBERTÉ**
GUY **DION** FRÉDÉRIC **VROMET** MARTIN **CARON** SYLVIE **FILION** UMBERTO **MUZZO**
PUIS JAMES PAUL **FERRERO** CORNELIU **CERCEL** HUBERT **TALBOT** PATRICK **FOKOM**
IER JACQUES **LABRIE** RICHARD **GAGNON** MARC **DAIGLE** MARTIN **PROULX** ALAIN
HALIE **DUPONT** ÉLYSE **LAUZON** STÉPHANE **BRETON** HÉDI **KAFFEL** DOMINIQUE
N-YVES **MÉTIVIER** ANDRÉ JR **CARON** SOPHIE **PARÉ** CHARLES **LANDRY** MARC
MARC **DANJOU** MARC-ANDRÉ **CARON** DENIS **SANTERRE** JOSÉE **HAMEL** JEAN-
TTON MICHEL **THÉRIEN** MARIE-ANDRÉE **BUJOLD** JACQUES **BLANCHET** DOMINIQUE
MICHEL **LORTIE** AMÉLIE **OUELLET** DOMINIQUE **LAPOINTE** MARIE-CLAUDE **CÔTÉ**
ILODEAU CÉCILE **FERLATTE** JEAN **GÉLINAS** GEORGES **ARCHAMBAULT** MIGUEL
RCIA **CLARO** SAILETH **RAMIREZ** PAULE **MORIN** OLIVIER **MARCOTTE** MIREILLE
RD-FRANÇOIS **CARON** MATHIEU **SANFAÇON** LOUISE **LALONDE** DENIS **HOTTE**

FAITS SAILLANTS	2
MOT AU MINISTRE	3
MESSAGE DE LA DIRECTION	4
RÉALISATIONS	6
• L'innovation au service des gens d'ici	6
• L'innovation au service de l'environnement	8
• L'innovation au service des gens d'affaires	10
• L'innovation au service de l'avenir	11
• L'innovation au service de la santé	12
NOS FIDÈLES AMBASSADEURS... DEPUIS 40 ANS!	14
OBLIGATIONS GOUVERNEMENTALES	15
DÉVELOPPEMENT DURABLE	16
ÉTATS FINANCIERS	23
RAPPORT DE LA DIRECTION	24
RAPPORT DU VÉRIFICATEUR	25
• Résultats	26
• Déficit cumulé	26
• Bilan	27
• Flux de trésorerie	28
• Notes complémentaires	29
CONSEIL D'ADMINISTRATION ET ÉQUIPE DE DIRECTION	39

	2009 / 2010	2008 / 2009	2007 / 2008	2006 / 2007	2005 / 2006
PRODUITS (000 \$)	31 658	31 770	28 294	31 770	32 232
PRODUITS D'EXPLOITATION					
Par secteur d'activité					
Recherche et développement	14 451	14 360	14 679	16 135	15 513
Services	16 810	16 860	9 695	14 885	15 807
	31 261	31 220	24 374	31 020	31 320
Par clientèle					
Clientèle externe	12 711	12 970	13 124	9 770	9 820
Gouvernement du Québec	18 550	18 250	11 250	21 250	21 500
	31 261	31 220	24 374	31 020	31 320
AUTRES PRODUITS					
Produits divers	136	218	290	750	912
Gain net (Perte nette) sur disposition d'immobilisations	(23)	(21)	3 300	-	-
Virement de crédits reportés	271	271	158	-	-
Revenus financiers	13	82	172	-	-
	397	550	3 920	750	912
FINANCEMENT GOUVERNEMENTAL	58,8%	57,7%	36,9%	67,0%	67,3%
Financement gouvernemental (000 \$)	18 550	18 250	11 250	21 250	21 500
Charges (000 \$)	31 573	31 637	30 516	31 708	31 933
PERSONNEL	243	244	242	252	250
Employés - exploitation	197	197	198	202	199
Employés - services centraux	46	47	44	50	51
ACTIVITÉS AVEC LES PME *	88,1%	86,3%	85,7%	86,6%	85,6%

* Pourcentage d'entreprises PME : moins de 250 employés

LES RÉSULTATS FINANCIERS 2009-2010

Pour l'année financière 2009-2010, les produits sont demeurés stables. Ils ont atteint 31,7 millions de dollars comparativement aux 31,8 millions de dollars de l'année précédente.

Les produits provenant de la clientèle externe se sont maintenus à 12,7 millions de dollars, une diminution d'environ 2 % au cours d'une année de ralentissement économique. Malgré ce contexte difficile, il est intéressant de souligner que pour une troisième année consécutive, le Centre a réussi à réaliser des produits externes de l'ordre de 13 millions de dollars. Ceux-ci se chiffraient à 9,8 millions de dollars aux 31 mars 2007 et 2006. L'important repositionnement amorcé par le Centre au cours de cette période n'est certainement pas étranger à cette bonne performance.

Tout comme l'an dernier, la contribution gouvernementale globale du ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation s'est élevée à 18,6 millions de dollars.

Cette année, le Centre a limité ses charges au même niveau que l'année précédente, soit à 31,6 millions de dollars. Les résultats financiers de 2009-2010 présentent un bénéfice net de 85 000 dollars. Ce dernier s'élevait à 134 000 dollars en 2008-2009.

Monsieur Clément Gignac

Ministre du Développement économique,
de l'Innovation et de l'Exportation du Québec

Monsieur le Ministre,

Il me fait plaisir de vous présenter le rapport annuel du Centre de
recherche industrielle du Québec pour l'exercice terminé le 31 mars
2010, conformément aux dispositions de l'article 32 de la Loi sur le CRIQ.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre,
l'assurance de ma haute considération.

Le président-directeur général,



Georges Archambault

Québec, juin 2010

INNOVER POUR PROSPÉRER

« 40 ans d'innovation au service des entreprises québécoises » : voilà une signature qui reflète en peu de mots l'apport bien réel à l'économie québécoise du Centre de recherche industrielle du Québec.

Malgré la transformation du paysage industriel qui s'est effectuée au cours de ces 40 années, une réalité demeure : les entreprises doivent innover pour prospérer.

Pendant ces 40 ans, le CRIQ a su remplir sa mission et développer une offre de service sans cesse renouvelée qui lui a permis de demeurer aligné sur les besoins des entreprises, principalement les PME, et de tenir compte de la transformation graduelle de son environnement, tout en s'alliant à de nombreux autres intervenants en soutien à l'innovation.

Le CRIQ s'est toujours démarqué, entre autres, par son intervention multisectorielle, sa capacité d'assumer un niveau élevé de risques, ses équipements de pointe et sa longue pratique d'application en entreprise. Aujourd'hui, il est devenu l'une des institutions les mieux dotées pour répondre aux problématiques complexes des entreprises.

Une nouvelle gamme de services dédiés à l'innovation écoresponsable

Au cours de l'année, le CRIQ, en étroite collaboration avec des acteurs du milieu, a poursuivi le repérage des besoins et des opportunités d'innovation pour différents secteurs industriels ainsi que l'évaluation de la complémentarité des expertises disponibles et des possibilités de partenariats. En mettant en pratique l'innovation ouverte, le CRIQ a amorcé, avec plusieurs partenaires, le montage de quelques projets d'envergure très structurants, dont l'un porte sur une toute nouvelle façon d'exploiter la ressource forestière de façon durable et l'autre, sur le traitement et la valorisation des gaz à effet de serre de source industrielle en utilisant des microalgues.

Tout en consolidant sa présence dans les régions du Québec par une approche qui tient compte de leur réalité économique, le CRIQ a mis sur pied une nouvelle gamme de services dédiés à l'innovation écoresponsable, Éco CRIQ, afin de faire bénéficier sa clientèle de ses compétences en matière de développement durable. Ainsi, le CRIQ est en mesure d'accompagner les entreprises dans toutes les étapes de leurs démarches en matière environnementale, autant lors de la conception et du développement de produits ou de procédés innovants, que lors d'essais, de bilans de démantèlement ou d'analyses de conformité.



LE COMITÉ DE DIRECTION

Sur la photo de gauche à droite :

Laurent Côté, Ginette Pelletier, Jacques Girard, Alain Vachon, Richard Tremblay, Lionel Vézina, Marie-Claude Côté et Georges Archambault

Un avenir prometteur

Malgré le contexte économique particulièrement difficile de 2009-2010 et la transformation de l'organisation qui s'est poursuivie tout au long de l'année, le CRIQ a su atteindre ses objectifs financiers en maintenant, entre autres, son chiffre d'affaires à un niveau comparable à celui des dernières années.

Souhaitons que la reprise économique donne un nouvel élan à l'innovation en entreprise car, plus que jamais, les manufacturiers québécois se doivent d'y recourir. Leurs produits doivent devenir de plus en plus compétitifs tout en respectant les plus hautes exigences de sécurité et d'écœffficacité. Grâce à l'appui et à la capacité de son équipe à livrer une gamme de produits et de services toujours en lien étroit avec les besoins dictés par les nouvelles réalités du marché, le CRIQ continuera à soutenir les entreprises.

Encore aujourd'hui, tous les éléments sont réunis pour que les secteurs industriels québécois et les entreprises qui les composent puissent compter pendant plusieurs autres décennies sur le CRIQ, un centre de recherche industrielle à la hauteur de leurs besoins.

En route pour 40 autres années d'innovation au service des entreprises québécoises !

[RÉALISATIONS

« J'AI ÉTÉ IMPRESSIONNÉ PAR L'INGÉNIOSITÉ ET LE PROFESSIONNALISME DE L'ÉQUIPE DU CRIQ AVEC QUI NOUS AVONS DÉVELOPPÉ UN NOUVEL ÉQUIPEMENT TOUT À FAIT UNIQUE. EN EFFET, LA FICELEUSE AUTOMATIQUE NOUS PERMETTRA D'AUGMENTER NOTRE PRODUCTIVITÉ DE 350 % DANS CE CRÉNEAU D'ACTIVITÉ ET DE CONTRER LA RARETÉ DE LA MAIN-D'ŒUVRE, TOUT EN AMÉLIORANT LE VOLET SANTÉ ET SÉCURITÉ POUR NOS EMPLOYÉS. »

ÉRIC CADORET

VICE-PRÉSIDENT

OPÉRATIONS

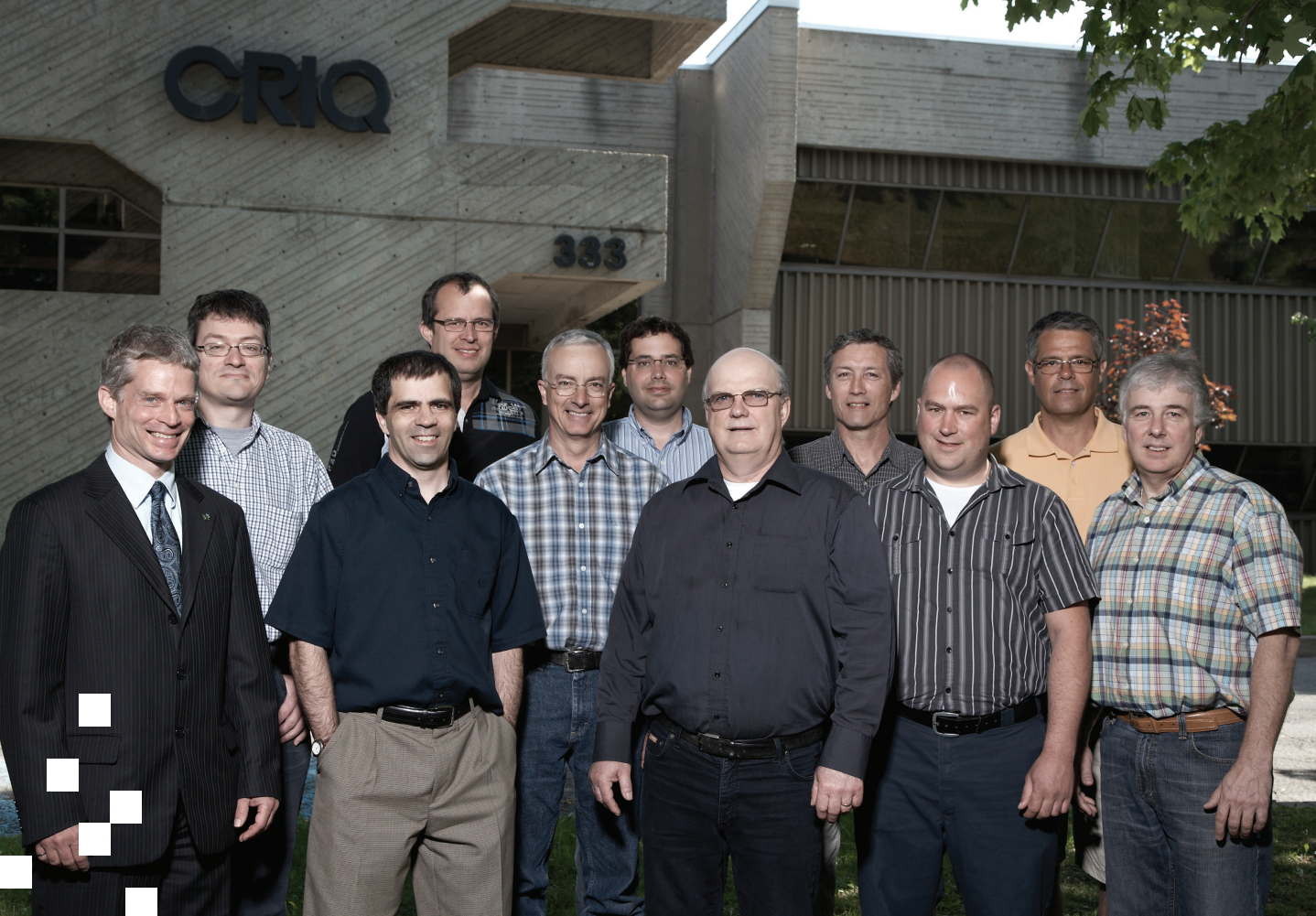
EXCELDOR

L'INNOVATION AU SERVICE DES GENS D'ICI

La stratégie de croissance d'une entreprise manufacturière passe souvent par la modernisation de son usine et, parfois, par l'automatisation des tâches. C'est ce qui s'est produit chez Exceldor, un chef de file québécois dans la mise en marché, l'approvisionnement et les procédés de transformation de la volaille.

Un nombre important d'employés étaient assignés à l'opération de ficelage des poulets, alors que l'entreprise faisait face à une rareté de la main-d'œuvre en usine. De plus, les opérations de ficelage de poulets pouvaient causer, à la longue, des maladies professionnelles.

C'est dans ce contexte qu'Exceldor a décidé de faire appel à l'équipe de spécialistes en automatisation du CRIQ pour élaborer une ficeleuse de poulets. Afin de concevoir un tel équipement, le personnel du groupe Opérations d'Exceldor a travaillé en étroite collaboration avec les ingénieurs et les techniciens du CRIQ. Le défi était de taille, car ces derniers devaient bien saisir l'étendue et la séquence de la tâche à reproduire par l'équipement, en tenant compte de plusieurs éléments, dont la variabilité de la matière, la cadence, le taux de réussite du ficelage ainsi que la problématique liée à la contamination bactérienne sur un équipement industriel. Le dernier élément dont ils devaient tenir compte portait sur les standards de qualité de ficelage exigés par quelques-uns des clients d'Exceldor, dont les grandes chaînes de restauration comme St-Hubert et Scores.



ÉQUIPE AYANT TRAVAILLÉ SUR LE PROJET

Sur la photo de gauche à droite :

Guy Genest, Philippe Gagné, Jacques Grenier, Denis Hotte, Bertrand Maheux, Alain Martel, Jean-Claude Ouellet, Jean-Guy Boucher, Nicolas Deschênes, Jean Labbé et Bertrand Côté

Grâce à beaucoup d'ingéniosité, l'équipe du CRIQ a su respecter tous ces paramètres en multipliant les innovations au rythme des problèmes à surmonter. À l'automne 2009, la ficelleuse de poulets était installée. L'équipement élaboré a su répondre aux besoins spécifiques d'Exceldor et aux performances attendues.

L'implantation de cette technologie dans l'industrie alimentaire est une première mondiale. Ce changement majeur permettra à Exceldor d'enregistrer une importante hausse de la productivité, en plus d'offrir un milieu de travail sain et sécuritaire aux employés auparavant affectés à ficeler le poulet et de les orienter vers des tâches plus agréables et moins répétitives.

« NOTRE RELATION AVEC LE CRIQ NOUS A DONNÉ BEAUCOUP DE SATISFACTION. LE TRAVAIL DU CRIQ A ÉTÉ RÉALISÉ EN RESPECTANT LE BUDGET ET L'ÉCHÉANCIER PRÉVUS. L'ÉCHANGE D'INFORMATIONS ENTRE LES DIFFÉRENTS INTERVENANTS S'EST DÉROULÉ DANS UN CONTEXTE DE COLLABORATION ÉTROITE ET SOUTENUE. NOUS NOUS FÉLICITONS D'AVOIR FAIT CONFIANCE AU CRIQ ET À SON PERSONNEL. »

MICHEL CAMIRAND

PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL

GRUPE RCM INC.

L'INNOVATION AU SERVICE DE L'ENVIRONNEMENT

Il y a quelques années, le Groupe RCM de Yamachiche décidait de s'attaquer à un problème environnemental de taille : la récupération des sacs de plastique et des contenants multicouches, comme les pintes de lait et les Tetra Paks.

Selon les données de RECYC-QUÉBEC, seulement 13 % des 7 000 tonnes de sacs de plastique utilisées chaque année au Québec sont récupérées. Les emballages multicouches trouvent plus facilement preneurs. Toutefois, sur les 20 000 tonnes produites chaque année, seules 50 % sont recyclées. Les centres de tri envoient l'autre moitié de ces contenants à l'incinérateur, à l'enfouissement ou même en Chine.

Pour trouver une solution au problème, le Groupe RCM s'est tourné vers le CRIQ pour développer une technologie de valorisation de ces matières. Les ingénieurs et techniciens du CRIQ ont alors proposé de produire de nouveaux matériaux en développant des formulations à partir de mélanges homogènes de contenants de lait ou de jus en composite plastique-carton (Tetra Pak) et d'autres matières plastiques recyclables.

Le procédé mis au point utilise la force centrifuge et la chaleur pour mélanger les différentes matières issues des sacs de plastique et des contenants multicouches et ainsi fabriquer une résine. Au cours de l'opération, le carton et l'aluminium contenus dans les récipients multicouches sont disséminés sous forme de fines particules dans le plastique.

L'objectif à long terme est de créer des produits dérivés, et même de fabriquer des produits finis sur place, à Yamachiche. Avec la résine, RCM pourra par exemple fabriquer des pièces pour remplacer les poutres de bois qui soutiennent les garde-fous installés en bordure des routes, et bien d'autres produits de consommation.

Le projet a nécessité des investissements de 3,5 millions de dollars provenant du privé et du public, notamment des investissements de 500 000 \$ de Tetra Pak Canada et de 200 000 \$ des producteurs de jus de fruit Lassonde et de lait Natrel. En plus de constituer un investissement économique important pour la région, ce projet a également eu des répercussions sociales appréciables, puisque le Groupe RCM a créé 25 emplois destinés à des personnes qui présentent une déficience physique ou intellectuelle.

Grâce à la technologie élaborée par le CRIQ, le Groupe RCM pourra dorénavant valoriser les contenants Tetra Paks et les films plastiques, et ainsi contribuer à un développement plus durable de notre société.



ÉQUIPE AYANT TRAVAILLÉ SUR LE PROJET
Sur la photo de gauche à droite :
Marc Daigle, Daniel Grenier, Mathieu Sanfaçon

« LE RÉPERTOIRE ICRIQ.COM ENVIRONNEMENT TECHNOLOGIES VERTES A ÉTÉ DÉVELOPPÉ CONJOINTEMENT PAR NOTRE MINISTÈRE ET PAR ICRIQ.COM. CE TRAVAIL D'ÉQUIPE A PERMIS D'OFFRIR UNE VISIBILITÉ SUPPLÉMENTAIRE À PLUS DE 1 600 ENTREPRISES DU SECTEUR DE L'ENVIRONNEMENT ET DES TECHNOLOGIES VERTES ET D'ACCROÎTRE LEUR NOTORIÉTÉ. »

ISABELLE DEMERS, M. SC.

CONSEILLÈRE EN DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL

DIRECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET DES SERVICES AUX ENTREPRISES

MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, DE L'INNOVATION ET DE L'EXPORTATION

L'INNOVATION AU SERVICE DES GENS D'AFFAIRES

Un nouveau répertoire a vu le jour au début de cette année : il s'agit d'icriq.com Environnement Technologies vertes. Développé conjointement par le ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation (MDEIE) et par l'équipe d'icriq.com, ce répertoire gratuit regroupe 1 660 entreprises du secteur de l'environnement et des technologies vertes.

Ces entreprises sont réparties dans les sous-secteurs suivants : air, traitement des eaux, conservation et transport de l'eau, matières résiduelles, sols et eaux souterraines, énergie renouvelable, efficacité énergétique et gestion environnementale.

Le répertoire icriq.com Environnement Technologies vertes offre un accès gratuit à de l'information sur les entreprises québécoises du secteur de l'environnement. Ce répertoire vise à favoriser le développement des affaires de ce secteur, à offrir aux entreprises qui y œuvrent une visibilité supplémentaire et à accroître leur notoriété sur le Web.

Les utilisateurs d'icriq.com Environnement Technologies vertes ont accès au profil des entreprises soit par le site Internet du MDEIE, soit par le site Internet d'icriq.com.

ÉQUIPE AYANT TRAVILLÉ SUR LE PROJET

Sur la photo de gauche à droite :

Jean-Sébastien Cotton, Danielle Dionne, Marie-Claude Aubin, France Chalifour, Benoît Claveau, Christian Létourneau et Ann Miller



« NOUS UTILISONS RÉGULIÈREMENT LES SERVICES DU CRIQ POUR NOS ESSAIS ENVIRONNEMENTAUX. NOUS APPRÉCIONS LA QUALITÉ ET LA DIVERSITÉ DES SERVICES AINSI QUE LA PROXIMITÉ DU LABORATOIRE. DERNIÈREMENT, NOUS AVONS RÉALISÉ PLUSIEURS ESSAIS DE TYPE HALT, EN CHAMBRE ESSAD OU SUR VIBRATEUR ÉLECTRODYNAMIQUE. GRÂCE AU CRIQ, NOUS AVONS ÉTÉ EN MESURE D'IDENTIFIER RAPIDEMENT LES ÉLÉMENTS MÉCANIQUES ET THERMIQUES AUXQUELS NOS CONCEPTEURS DEVAIENT PRÊTER ATTENTION. »

STÉPHANE POULIN ING., M.SC.A.

VICE-PRÉSIDENT, DÉVELOPPEMENT DES AFFAIRES

TM4 (MEMBRE DU GROUPE HYDRO-QUÉBEC)

L'INNOVATION AU SERVICE DE L'AVENIR

Les véhicules hybrides et électriques sont les véhicules de l'avenir. Fonctionnant à l'aide d'une batterie et d'un moteur à combustion interne classique, ils présentent de nombreux avantages environnementaux et énergétiques. Plusieurs modèles de ces véhicules sont offerts actuellement sur le marché et divers fabricants prévoient en lancer davantage au cours des prochaines années.

Forte d'une expertise reconnue dans le développement de ces deux types de véhicule, TM4 (Traction Motor Four), une société membre du groupe Hydro-Québec, fournit à ses clients des systèmes électropulseurs adaptés à leurs besoins. Elle produit des moteurs, des générateurs et des convertisseurs de puissance dans les marchés du transport et de la production d'électricité.

Depuis 2008, le CRIQ effectue une gamme complète d'essais (climatique, vibration, acoustique, compatibilité électromagnétique) sur différentes composantes du moteur hybride fabriqué par TM4. Il est donc appelé à intervenir pendant le développement des produits ou à la fin de cette étape, juste avant la production en série.

Plus spécifiquement, le CRIQ réalise des essais climatiques qui permettent de trouver les limites d'opération des produits de TM4 en haute et basse températures. Différents modes de défaillance sont aussi identifiés en combinant la température et la vibration.

Les ingénieurs et les techniciens du CRIQ et de TM4 travaillent en étroite collaboration lors des essais. Récemment, des essais sur les stators, des composantes actives dans le champ magnétique qui fait tourner les moteurs électriques, ont été effectués. Les stators ont été testés en vibration afin de vérifier leur robustesse. Des bris se sont produits lors des premiers essais. Grâce à une bonne complicité et à une excellente communication entre les intervenants, il a été possible de trouver rapidement des solutions, les ingénieurs de TM4 étant sur place pour surveiller les performances de leurs produits.

Les essais effectués au CRIQ permettent notamment à TM4 d'apporter des améliorations et d'obtenir un produit final plus fiable et plus conforme aux besoins du marché, réduisant ainsi les risques financiers liés aux problèmes de design lors des étapes de conception, de prototypage et d'assemblage des produits.



ÉQUIPE AYANT TRAVAILLÉ SUR LE PROJET
Sur la photo de gauche à droite :
Michel Thérien, Pierre Dion, Cornéliu Cercel

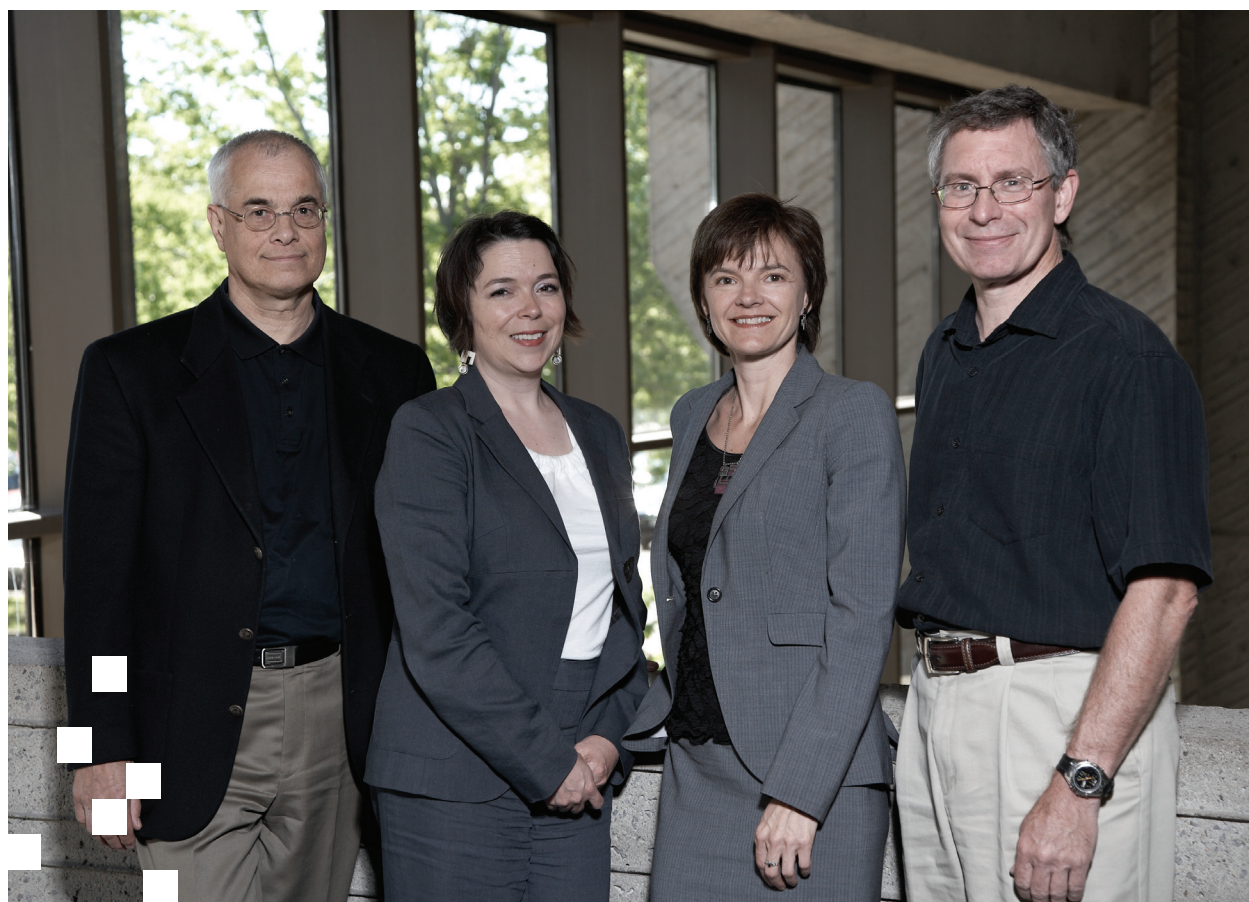
« DANS LA FOULÉE DE NOTRE STRATÉGIE POUR FAVORISER DES MILIEUX DE TRAVAIL EN SANTÉ PAR LA PROMOTION ET LA PRÉVENTION, LE PARTENARIAT STRATÉGIQUE DÉVELOPPÉ AVEC LE BNQ EST D'UNE GRANDE IMPORTANCE POUR LE GP²S. CE PARTENARIAT A DÉBOUCHÉ SUR L'ÉLABORATION DE LA NORME "ENTREPRISE EN SANTÉ", UNE INNOVATION À L'ÉCHELLE MONDIALE DEVENUE DEPUIS UNE IMPORTANTE RÉFÉRENCE POUR TOUTE ORGANISATION INTÉRESSÉE À COMPTER PARMIS LES MEILLEURES SUR LES MARCHÉS, CELUI DE LA MAIN-D'ŒUVRE EN PARTICULIER.

IL FAUT TABLER SUR DE TELLES INITIATIVES POUR GÉNÉRER UNE ÉCONOMIE COMPÉTITIVE, DES ENTREPRISES PERFORMANTES ET UNE MAIN-D'ŒUVRE EN SANTÉ, ET CE, EN ESPÉRANT QU'ELLES PUISSENT CONTRIBUER À MIEUX CONCILIER L'OFFRE ET LA DEMANDE DANS LES SERVICES DE SANTÉ AU QUÉBEC. »

ROGER BERTRAND

PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

GRUPE DE PROMOTION POUR LA PRÉVENTION EN SANTÉ (GP²S)



ÉQUIPE AYANT TRAVAILLÉ SUR LE PROJET

Sur la photo de gauche à droite :

François Lambert, Marie-Claude Drouin, Joanne Tanguay et Daniel Langlais

L'INNOVATION AU SERVICE DE LA SANTÉ

Puisque plus de la moitié de la vie éveillée des personnes adultes se passe sur les lieux de travail, n'est-il pas logique d'y parler de santé, mais surtout d'offrir des programmes qui favorisent l'adoption de meilleures habitudes de vie et un environnement de travail plus sain ?

Voilà le constat auquel sont arrivés le Bureau de normalisation du Québec (BNQ) et le Groupe de promotion pour la prévention en santé (GP²S), un organisme à but non lucratif qui se consacre à la promotion et à l'information en matière de santé dans les milieux de travail.

En 2008, la norme « Entreprise en santé » est lancée. Elle comprend des interventions en entreprise qui touchent aux quatre sphères suivantes : habitudes de vie, équilibre travail-vie personnelle, environnement de travail et modes de gestion.

D'entrée de jeu, les entreprises veulent savoir ce que leur rapportera l'implantation de cette nouvelle norme. En diminuant l'absentéisme, le présentéisme, les cotisations à la CSST et les primes d'assurance collective, l'entreprise y gagne sur plusieurs fronts. Or, non seulement les programmes de santé ne coûtent rien à l'entreprise, mais ils lui permettent de récupérer largement son investissement par les gains de productivité et la baisse des frais généraux réalisés.

En 2009, plusieurs entreprises ont intégré la norme « Entreprise en santé ». Que ce soit le géant pharmaceutique Pfizer, Industries Lassonde, Samson Groupe Conseil, Médial Conseil Santé Sécurité, Solareh, Sinapse interventions stratégiques ou Esprit de Corps, toutes les organisations qui ont instauré cette norme bénéficient déjà de retombées positives au chapitre de la productivité.

Grâce au BNQ et au GP²S, l'expertise novatrice du Québec en matière de promotion de la santé en milieu de travail est aujourd'hui reconnue partout dans le monde. À l'automne 2009, les deux organisations ont obtenu une distinction pour l'élaboration de cette norme lors du gala annuel *Who's Who in Workplace Health Awards*. Le magazine français *Le Figaro* a par ailleurs fait l'éloge du programme et souligné que la France aurait avantage à s'inspirer de la norme québécoise grâce à son approche globale de la santé en entreprise.

L'intégration de la norme « Entreprise en santé » dans les pratiques de gestion des entreprises québécoises est sans aucun doute une action concrète et probante de développement durable au sein de notre société, une action qui allie la santé de la population, la productivité de nos entreprises et la santé économique du Québec.

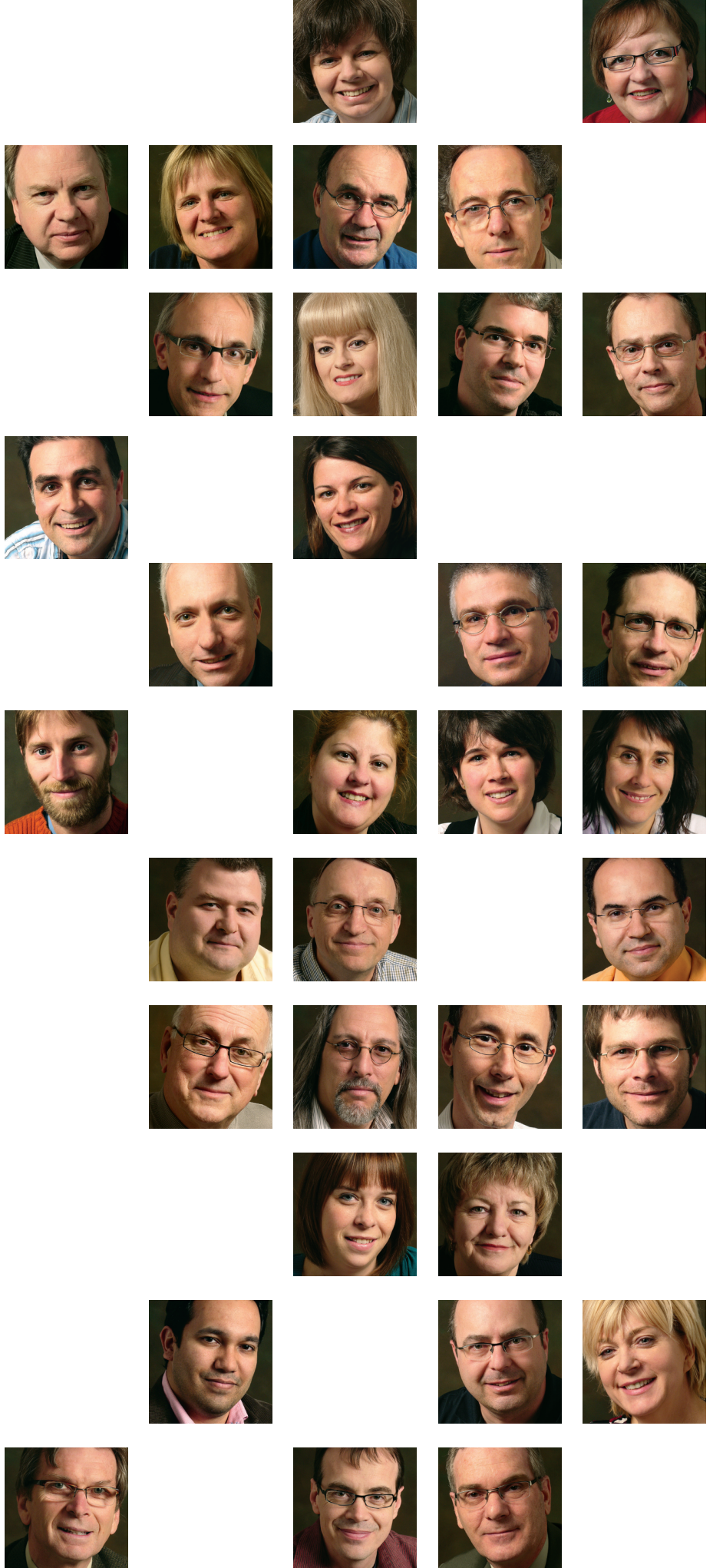
[FIDÈLES AMBASSADEURS

NOS FIDÈLES AMBASSADEURS... DEPUIS 40 ANS!

Pour que des projets aussi ambitieux que ceux décrits dans ces pages prennent forme, il faut bien sûr des clients audacieux et dynamiques. Mais il faut aussi pouvoir compter sur le dévouement et l'expertise de nos 240 employés qui, chaque jour, donnent le meilleur d'eux-mêmes. Les résultats financiers de l'exercice 2009-2010 témoignent de leur engagement.

Nos employés savent saisir les besoins émergents, repousser sans cesse les limites de la technologie et veiller à la satisfaction de chacun de nos clients, des qualités essentielles à l'essor des entreprises manufacturières du Québec.

C'est grâce à ces fidèles ambassadeurs qu'on peut, aujourd'hui, affirmer haut et fort que le CRIQ, c'est 40 ans d'innovation au service des entreprises de chez nous!





[OBLIGATIONS GOUVERNEMENTALES

Conformément à la loi, le CRIQ est doté d'un Code d'éthique et de déontologie qui s'applique à tous les membres du conseil d'administration. Au cours de l'exercice financier 2009-2010, le conseil d'administration n'a reçu aucune plainte faisant état d'un manquement à ce code. Celui-ci est accessible sur notre site Internet.

La Politique linguistique du CRIQ est conforme à la Politique gouvernementale relative à l'emploi et à la qualité de la langue française dans l'administration publique. L'ensemble de nos activités s'exerce en français et nous veillons à la qualité de la langue française et au statut du français comme langue officielle et commune de travail.

PLAN D'ACTION DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

En février 2009, le CRIQ a adopté son premier Plan d'action de développement durable pour les années 2008-2013. Ce Plan présente dix actions que l'organisation entend réaliser pour contribuer à la Stratégie gouvernementale de développement durable.

Par ce Plan d'action, le CRIQ s'engage à faire connaître et à promouvoir le concept de développement durable et ses implications autant auprès de son personnel que de sa clientèle, ses fournisseurs et ses partenaires d'affaires. Il s'engage également à adopter des pratiques responsables afin de réduire l'impact de ses activités sur l'environnement et à assurer à ses employés un milieu de travail dynamique, sain et sécuritaire. Finalement, le CRIQ s'engage à offrir aux entreprises québécoises des outils et de nouvelles façons de faire leur permettant d'intégrer progressivement les principes de développement durable à leurs pratiques de gestion.

SUIVI DU PLAN D'ACTION DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

En début d'année financière 2009-2010, le CRIQ a créé deux comités pour assurer la mise en œuvre et le suivi du Plan d'action. Le comité d'actions regroupe les responsables de la mise en œuvre de chacune des actions alors que le comité d'orientation réunit les directeurs de chacune des directions du CRIQ, de même que des représentants des parties prenantes internes (clubs sociaux, comité santé et sécurité et syndicat) et externes (clients, fournisseurs et partenaires). Ce comité oriente et supervise l'action du CRIQ en matière de développement durable.

La section suivante présente, pour chacune des actions inscrites à notre Plan d'action de développement durable 2008-2013, les activités qui ont été réalisées au cours de l'année 2009-2010.

OBJECTIF GOUVERNEMENTAL

Mieux faire connaître le concept et les principes de développement durable. Favoriser le partage des expériences et des compétences en cette matière ainsi que l'assimilation des savoirs et savoir-faire qui en facilitent la mise en œuvre.

OBJECTIF ORGANISATIONNEL

Faire connaître le concept de développement durable et les 16 principes s'y rattachant.

	GESTES	SUIVIS
<p>[ACTION 1</p> <p>Mettre en œuvre des activités contribuant à la réalisation du Plan gouvernemental de sensibilisation et de formation du personnel de l'Administration publique.</p>	Développer et mettre en place des outils de communication internes.	<p>Développement et mise en place d'une section intranet dédiée au développement durable.</p> <p>Production et diffusion de deux capsules de sensibilisation portant sur les principes d'équité et de solidarité sociales et de participation et d'engagement.</p>
	Offrir des activités de sensibilisation et de formation au personnel.	<p>Conférence d'une heure sur la consommation responsable avec François Thiboutôt (Québec). Conférence d'une heure sur les opportunités associées au développement durable avec Yves Lusignan de Montréal (72 participants).</p> <p>Dans le cadre de rencontres de direction, présentation d'une heure sur notre Plan d'action de développement durable et sur les gestes prévus pour l'année 2009-2010 (200 participants).</p> <p>Conférence d'une heure sur les changements climatiques avec Karel Mayrand (100 participants).</p> <p>Participation au Défi-climat 2010 (174 participants).</p> <p>Participation aux quatre formations sur l'élaboration d'un cadre de gestion environnementale offertes par le BCDD. Au total, trois employés ont été formés.</p>

CIBLES

- Sensibiliser 80 % des membres du personnel d'ici 2011.
- S'assurer que 50 % d'entre eux ont acquis une connaissance suffisante du concept de développement durable pour le prendre en compte dans leurs activités courantes d'ici 2013.

INDICATEURS : Pourcentage du personnel rejoint par les activités de sensibilisation au développement durable et pourcentage du personnel ayant acquis une connaissance suffisante du concept de développement durable pour le prendre en compte dans ses activités courantes.

RÉSULTATS DE L'ANNÉE : Mesure du résultat prévue en 2010-2011.

	GESTES	SUIVIS
<p>[ACTION 2</p> <p>Sensibiliser les clients, les fournisseurs et les partenaires d'affaires à notre engagement pour un développement durable.</p>	<p>Élaborer et mettre en place, dans les offres de service, ententes, communications, conférences et allocutions de l'organisation, des phrases de sensibilisation à notre engagement pour un développement durable.</p>	<p>Insertion d'une signature à nos courriels qui mentionne l'engagement du CRIQ à l'égard du développement durable et qui invite à consulter notre Plan d'action. Signature utilisée par l'ensemble des employés entre les mois d'octobre 2009 et mars 2010.</p> <p>Élaboration et ajout à nos propositions de services, contrats et ententes d'une phrase qui mentionne l'engagement du CRIQ à l'égard du développement durable et qui invite à consulter notre Plan d'action. Cette mise à jour est en vigueur depuis le 27 avril 2010.</p>

CIBLE

- 80 % des offres de service, ententes, communications, conférences et allocutions d'ici 2013.

INDICATEURS : Taux de mention annuel, dans notre offre de service (plans de projet et contrats), des principaux aspects du mandat qui seront réalisés dans une perspective de développement durable et taux de mention annuel de notre engagement en développement durable dans nos ententes, communications, conférences et allocutions.

RÉSULTATS DE L'ANNÉE : En cours de réalisation.

OBJECTIF GOUVERNEMENTAL

Soutenir la recherche et les nouvelles pratiques et technologies contribuant au développement durable, et en maximiser les retombées au Québec.

OBJECTIF ORGANISATIONNEL

Stimuler l'innovation technologique dans un cadre de développement durable.

	GESTES	SUIVIS
<p>[ACTION 3</p> <p>Intégrer la pensée « cycle de vie » au processus de développement de produits.</p>	<p>Développer des outils d'intégration de la pensée « cycle de vie ».</p>	<p>Développement d'un guide de réflexion qui sera intégré à notre processus de développement de produits afin que les responsables de projets s'interrogent sur la possibilité d'intégrer la pensée « cycle de vie » à leurs projets.</p> <p>Exercice de prise en compte des principes de développement durable dans le processus de développement de produits.</p> <p>Développement d'un outil d'analyse décisionnelle portant sur le cycle de vie.</p>

CIBLE

- 80 % des projets d'ici 2013.

INDICATEUR : Pourcentage annuel de projets faisant appel au processus de développement de produits ayant intégré la pensée « cycle de vie ».

RÉSULTATS DE L'ANNÉE : En cours de réalisation.

OBJECTIF GOUVERNEMENTAL

Poursuivre le développement et la promotion d'une culture de la prévention et établir des conditions favorables à la santé, à la sécurité et à l'environnement.

OBJECTIF ORGANISATIONNEL

Offrir un environnement de travail favorisant la santé, la sécurité et la qualité de vie.

	GESTES	SUIVIS
[ACTION 4 Poursuivre la mise en œuvre de pratiques et d'initiatives qui favorisent la santé, la sécurité et la qualité de vie du personnel.	Mettre en place des pratiques et des initiatives qui favorisent la santé, la sécurité et la qualité de vie.	Mise en place d'un programme de sensibilisation en matière de santé et sécurité au travail : diffusion d'une première capsule faisant le portrait du programme de santé et sécurité au CRIQ. Ouverture du jardin communautaire du CRIQ permettant à 37 employés-jardiniers de cultiver leurs légumes sur leur lieu de travail. La culture d'une parcelle (parcelle de la générosité) a été remise à la Maison Revivre de Québec, qui vient en aide aux plus démunis.

CIBLES

- Huit pratiques et initiatives favorisant la santé et la sécurité au travail d'ici 2013.
- Être conforme à la norme « Entreprise en santé » (norme BNQ 9700-800) d'ici 2013.

INDICATEUR : Nombre de nouvelles pratiques et initiatives mises en place en vue de favoriser la santé, la sécurité et la qualité de vie.

RÉSULTATS DE L'ANNÉE : Mise en place d'une nouvelle pratique qui favorise la santé et la sécurité au travail.

OBJECTIF GOUVERNEMENTAL

Appliquer des mesures de gestion environnementale et une politique d'acquisitions écoresponsables au sein des ministères et des organismes gouvernementaux.

OBJECTIF ORGANISATIONNEL

Soutenir l'adoption de pratiques écoresponsables dans la planification et la réalisation des projets et des activités.

	GESTES	SUIVIS
[ACTION 5 Mettre en œuvre des pratiques et des activités qui contribuent aux dispositions de la Politique pour un gouvernement écoresponsable.	Mettre en œuvre des pratiques favorables à l'environnement. Élaborer un cadre de gestion environnementale.	Depuis avril 2009, tout le papier fin utilisé au CRIQ est du papier 100 % recyclé contenant 30 % de fibres postconsommation. Organisation d'une conférence carbone neutre avec l'APCAS. Reconnaissance « ICI ON RECYCLE » niveau 2 pour nos deux laboratoires (Québec et Montréal). Entente avec l'organisme Ordinateurs pour les écoles du Québec pour la récupération, la réutilisation et le recyclage de nos équipements informatiques. Réalisation du portrait des activités de l'organisation et identification des aspects environnementaux significatifs.

CIBLE

- Mise en œuvre d'un cadre de gestion environnementale en 2011.

INDICATEUR : État d'avancement de la mise en œuvre d'un cadre de gestion environnementale et de pratiques d'acquisitions écoresponsables.

RÉSULTATS DE L'ANNÉE : En cours de réalisation.

OBJECTIF GOUVERNEMENTAL

Promouvoir la réduction de la quantité d'énergie et de ressources naturelles et matérielles utilisées pour la production et la mise en marché de biens et de services.

OBJECTIF ORGANISATIONNEL

Promouvoir les principes d'écoconception pour assurer une production et une consommation responsables.

	GESTES	SUIVIS
[ACTION 6 Mettre en place une gamme de services en écoconception.	Développer et offrir une gamme de services en écoconception.	L'offre de service en écoconception est complétée.
	Promouvoir les principes d'écoconception.	Tenue de deux conférences et parution d'une publication portant sur l'écoconception.

CIBLE

- Offrir un service complet et intégré d'ici 2011.

INDICATEUR : État d'avancement de la mise en place de la gamme de services en écoconception.

RÉSULTATS DE L'ANNÉE : Le CRIQ a fait le lancement en mars 2010 de son nouveau service Éco CRIQ, une gamme de services complète et intégrée en écoconception et en innovation écoresponsable.

OBJECTIF GOUVERNEMENTAL

Fournir les repères nécessaires à l'exercice de choix de consommation éclairés et responsables et favoriser, au besoin, la certification des produits et des services.

OBJECTIF ORGANISATIONNEL

Fournir des outils nécessaires à l'exercice de choix de consommation responsables.

	GESTES	SUIVIS
[ACTION 7 Intégrer à icriq.com des repères permettant l'identification d'entreprises ayant intégré des pratiques de gestion responsables.	Aucun.	S. O.

CIBLE

- Avoir intégré les repères d'ici 2013.

INDICATEUR : État d'avancement de l'intégration des repères.

RÉSULTATS DE L'ANNÉE : Aucun.

	GESTES	SUIVIS
[ACTION 8 Sensibiliser la clientèle à la certification de produits et de services qui facilite l'exercice de choix de consommation responsables, et élaborer des programmes de certification en ce sens.	Élaborer des programmes de certification qui touchent l'exercice de choix de consommation responsables.	Élaboration d'un programme de certification sur les événements écoresponsables.
	Sensibiliser à la certification de produits et de services qui facilite l'exercice de choix de consommation responsables.	Sensibilisation d'un nouveau secteur à la mise en valeur de produits locaux.

CIBLE

- Quatre secteurs sensibilisés, dont un programme de certification élaboré d'ici 2013.

INDICATEUR : Nombre de secteurs sensibilisés et programmes de certification élaborés.

RÉSULTATS DE L'ANNÉE : Un programme de certification élaboré et un secteur sensibilisé.

OBJECTIF GOUVERNEMENTAL

Intégrer les impératifs du développement durable dans les stratégies et plans d'aménagement et de développement régionaux et locaux.

OBJECTIF ORGANISATIONNEL

Soutenir la prise en compte et l'application des principes de développement durable dans les organisations.

	GESTES	SUIVIS
[ACTION 9 Mettre en œuvre les actions du Plan d'action gouvernemental pour l'accompagnement-conseil des entreprises qui soutiennent le dynamisme territorial.	Participer aux travaux de la Table de concertation pour l'accompagnement-conseil des entreprises et échanger de l'information et des outils.	En continu.

CIBLE

- Avoir participé à la mise en œuvre de l'ensemble des actions communes inscrites dans le plan d'accompagnement des entreprises d'ici 2013.

INDICATEUR : Nombre d'actions du plan d'accompagnement des entreprises mises en œuvre d'ici 2013 auxquelles le CRIQ participe.

RÉSULTATS DE L'ANNÉE : En cours de réalisation.

	GESTES	SUIVIS
<p>[ACTION 10</p> <p>Développer des outils qui facilitent la prise en compte et l'intégration des principes de développement durable dans les organisations.</p>	<p>Développer des outils qui facilitent la prise en compte et l'intégration des principes de développement durable dans les organisations.</p>	<p>Organisation de l'événement <i>Autour d'ISO 26 000, la responsabilité sociale des organisations</i>, qui a attiré 325 personnes.</p> <p>Élaboration du guide BNQ 21 000.</p> <p>Élaboration des projets pilotes BNQ 21 000.</p> <p>Développement de pictogrammes illustrant les 16 principes de développement durable; ils ont été partagés avec 12 ministères et organismes.</p>

CIBLE

- Deux outils d'ici 2013.

INDICATEUR : Nombre d'outils développés.

RÉSULTATS DE L'ANNÉE : Un outil développé.

AUTRES INITIATIVES POUR UN DÉVELOPPEMENT DURABLE

En avril 2009, le CRIQ a renouvelé une entente de collaboration avec l'Institut Mexicain des Technologies de l'Eau (IMTA). Cette entente permettra notamment à l'école secondaire Gonzales Bocanegra de Cuernavaca de se doter d'un système de traitement de ses eaux usées. En effet, la technologie de biofiltration sur support organique BIOSOR^{MC} développée au CRIQ au milieu des années 1990, qui permet de traiter à la fois les effluents liquides et gazeux, a été adaptée au contexte mexicain pour traiter les effluents d'origine domestique. Ce projet permet de concrétiser les engagements mutuels des divers partenaires (IMTA, CRIQ, école secondaire, comité de parents de l'école, ministère de l'Éducation du Mexique et Fondation San Anton – préservation de l'eau). Exemple probant de coopération internationale, de diffusion du savoir, d'aide à la collectivité et d'amélioration de la santé et de la qualité de l'eau, ce projet a un impact social, environnemental et économique majeur sur le développement de la communauté qui gravite autour de l'école secondaire.

OBJECTIFS GOUVERNEMENTAUX NON RETENUS

Les objectifs de la Stratégie gouvernementale de développement durable 2008-2013 qui n'ont pas été retenus comme prioritaires et qui n'ont pas été considérés directement dans le premier Plan d'action de développement durable du CRIQ sont présentés en annexe du Plan d'action de développement durable du CRIQ 2008-2013, disponible sur notre site Internet.

ÉTATS FINANCIERS

DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2010

[RAPPORT DE LA DIRECTION


Les états financiers du Centre de recherche industrielle du Québec ont été dressés par la direction responsable de leur préparation et de leur présentation et comportent des estimations et des jugements de valeur importants. Cette responsabilité comprend le choix des conventions comptables appropriées qui respectent les principes comptables généralement reconnus du Canada. Les autres renseignements financiers contenus dans le rapport annuel d'activité concordent avec l'information donnée dans les états financiers.

Pour s'acquitter de ses responsabilités, la direction maintient un système de contrôles comptables internes conçu en vue de fournir l'assurance raisonnable que les biens sont protégés et que les opérations sont comptabilisées correctement et, en temps voulu, qu'elles sont dûment approuvées et qu'elles permettent de produire des états financiers fiables.

Le Centre de recherche industrielle du Québec reconnaît qu'il est responsable de gérer ses affaires conformément aux lois et règlements qui le régissent.

Le conseil d'administration surveille la façon dont la direction s'acquitte des responsabilités qui lui incombent en matière d'information financière et il approuve les états financiers. Il est assisté dans ses responsabilités par le comité de vérification dont les membres ne font pas partie de la direction. Ce comité rencontre la direction ainsi que le Vérificateur général du Québec, examine les états financiers et en recommande l'approbation au conseil d'administration.

Le Vérificateur général du Québec a procédé à la vérification des états financiers du Centre de recherche industrielle du Québec conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada, et son rapport expose la nature et l'étendue de cette vérification et l'expression de son opinion. Le Vérificateur général peut, sans aucune restriction, rencontrer le comité de vérification pour discuter de tout élément qui concerne sa vérification.



Georges Archambault
Président-directeur général



Lionel Vézina, CA
Vice-président aux finances et à l'administration

Québec, le 30 avril 2010

Au Ministre des Finances,

J'ai vérifié le bilan du Centre de recherche industrielle du Québec au 31 mars 2010, les états des résultats, du déficit cumulé ainsi que des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction du Centre. Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en me fondant sur ma vérification.

Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis

et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À mon avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière du Centre au 31 mars 2010, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada. Conformément aux exigences de la *Loi sur le Vérificateur général* (L.R.Q., chapitre V-5.01), je déclare qu'à mon avis, compte tenu de l'application rétroactive des changements apportés et expliqués à la note 2, ces principes ont été appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Le Vérificateur général du Québec,



Renaud Lachance, FCA auditeur

Québec, le 30 avril 2010

RÉSULTATS

DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2010

	2010	2009
		[Redressés - note 2]
PRODUITS		
Recherche et développement		
Contributions du gouvernement du Québec	10 550 000 \$	10 250 000 \$
Clientèle externe	3 901 254	4 109 858
	<u>14 451 254</u>	<u>14 359 858</u>
Services		
Contrat du gouvernement du Québec	8 000 000	8 000 000
Clientèle externe	8 809 573	8 860 122
	<u>16 809 573</u>	<u>16 860 122</u>
Autres		
Virement de crédits reportés	271 200	271 200
Perte sur disposition d'immobilisations corporelles	(23 353)	(20 754)
Moins-value durable sur les placements à long terme	-	(16 672)
Revenus financiers	12 719	97 920
Produits divers	136 447	218 517
	<u>397 013</u>	<u>550 211</u>
	<u>31 657 840</u>	<u>31 770 191</u>
CHARGES		
Traitements et avantages sociaux	20 818 508	19 611 902
Coûts directs sur projets	4 529 356	5 177 375
Frais d'occupation	2 686 482	2 895 151
Frais de fonctionnement	1 890 533	2 352 402
Frais financiers	149 180	231 766
Aide gouvernementale - Gouvernement du Québec	(140 436)	(145 766)
Amortissement des immobilisations corporelles	1 639 220	1 513 834
	<u>31 572 843</u>	<u>31 636 664</u>
BÉNÉFICE NET	<u>84 997 \$</u>	<u>133 527 \$</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

DÉFICIT CUMULÉ

DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2010

	2010	2009
		[Redressés - note 2]
SOLDE DÉJÀ ÉTABLI AU DÉBUT DE L'EXERCICE	(17 267 380) \$	(17 329 429) \$
Redressement des années antérieures (note 2)	[564 678]	[636 156]
Solde redressé	(17 832 058)	(17 965 585)
Bénéfice net	84 997	133 527
SOLDE À LA FIN DE L'EXERCICE	<u>(17 747 061) \$</u>	<u>(17 832 058) \$</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

	2010	2009 [Redressés - note 2]
ACTIF		
À court terme		
Encaisse	409 303 \$	711 006 \$
Placements à 0,51 %	-	6 500 000
Créances (note 4)	8 272 872	2 969 939
Travaux en cours	1 149 457	1 103 422
Stocks (note 5)	644 247	706 841
Frais payés d'avance	277 207	316 614
	10 753 086	12 307 822
Créances à long terme (notes 6 et 11)	697 015	785 321
Placements à long terme, actions d'une société publique	19 554	19 554
Immobilisations corporelles (notes 8 et 11)	11 500 349	11 483 342
	12 216 918	12 288 217
	22 970 004 \$	24 596 039 \$
PASSIF		
À court terme		
Charges à payer et frais courus (note 10)	5 077 896 \$	6 403 878 \$
Produits reportés	1 046 615	1 030 724
Portion court terme de l'obligation relative à une opération de cession-bail (note 7)	883 796	-
Portion court terme du crédit reporté	271 200	271 200
Versements sur la dette à long terme (note 11)	7 587 780	7 477 016
	14 867 287	15 182 818
Dette à long terme (note 11)	333 337	456 458
Crédits reportés	1 042 301	1 430 885
Obligation relative à une opération de cession-bail (note 7)	-	883 796
	1 375 638	2 771 139
AVOIR DE L'ACTIONNAIRE		
Capital-actions (note 12)	24 474 140	24 474 140
Déficit cumulé	(17 747 061)	(17 832 058)
	6 727 079	6 642 082
	22 970 004 \$	24 596 039 \$

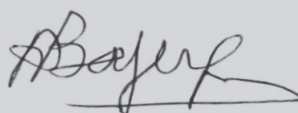
Engagements (note 17)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION



Georges Archambault



André Bazergui

FLUX DE TRÉSORERIE

DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2010

	2010	2009 <small>[Redressés - note 2]</small>
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Bénéfice net	84 997 \$	133 527 \$
Ajustements pour :		
Amortissement des immobilisations corporelles	1 639 220	1 513 834
Amortissement des crédits reportés	(117 384)	(117 384)
Virement de crédits reportés	(271 200)	(271 200)
Perte sur disposition d'immobilisations corporelles	23 353	20 754
Moins-value durable sur les placements à long terme	-	16 672
Intérêts capitalisés sur l'avance du ministère des Finances	113 220	207 362
Variation des éléments hors caisse liés à l'exploitation (note 13)	(6 217 654)	(25 148)
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	(4 745 448)	1 478 417
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisition de placements	-	(6 500 000)
Produit de disposition de placements	6 500 000	7 000 000
Acquisitions d'immobilisations corporelles	(1 962 095)	(3 345 157)
Produits de disposition d'immobilisations corporelles	31 417	1 616
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	4 569 322	(2 843 541)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Remboursement de la dette à long terme	(125 577)	(121 339)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	(125 577)	(121 339)
DIMINUTION DE L'ENCAISSE	(301 703)	(1 486 463)
ENCAISSE AU DÉBUT	711 006	2 197 469
ENCAISSE À LA FIN	409 303 \$	711 006 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

1. CONSTITUTION ET OBJETS

Le Centre de recherche industrielle du Québec (« le Centre »), personne morale de droit public et constitué en vertu de la *Loi sur le Centre de recherche industrielle du Québec* (L.R.Q., chapitre C-8.1), a pour objet de concevoir, développer et mettre à l'essai des équipements, des produits ou des procédés, d'exploiter seul ou avec des partenaires, les équipements, produits et procédés qu'il a développés ou dont il détient les droits, de colliger et diffuser de l'information et des renseignements d'ordre technologique et industriel ainsi que de réaliser toute activité reliée aux domaines de la normalisation et de la certification. Les actions du Centre font partie du domaine de l'État et sont attribuées au ministre des Finances.

En vertu des lois fédérale et provinciale de l'impôt sur le revenu, le Centre n'est pas assujéti aux impôts sur le revenu.

2. MODIFICATION DE CONVENTIONS COMPTABLES

Changement de référentiel comptable

Depuis le 1^{er} avril 2009, à la demande de son actionnaire, le gouvernement du Québec, le Centre établit ses états financiers selon le Manuel de comptabilité de l'Institut canadien des comptables agréés (ICCA) pour le secteur public. Auparavant, il utilisait le Manuel de l'ICCA – Comptabilité pour le secteur privé. Les effets de ces nouvelles normes sont constatés rétroactivement avec retraitement des états financiers comparatifs.

Instruments financiers

L'information relative aux instruments financiers n'est plus requise puisque les normes à leur égard ne sont pas applicables selon les normes comptables du secteur public. Cette modification n'a aucune incidence sur la mesure des actifs et des passifs, compte tenu que la direction a estimé que la diminution de la juste valeur des placements à long terme correspondait à une moins-value durable.

Immobilisations corporelles

Les états financiers antérieurs ont été redressés afin de reclasser les logiciels dans leur catégorie d'immobilisations corporelles et reclasser les brevets et droits d'utilisation de technologies et protocoles aux charges de l'exercice. L'application rétroactive de cette modification a eu pour effet d'augmenter (diminuer) les postes suivants des états financiers :

	2009
Résultats	
Amortissement des immobilisations corporelles	(18 336) \$
Bénéfice net	18 336
Bilan	
Immobilisations corporelles	(18 331)
Déficit cumulé	
Déficit cumulé au début de l'exercice	36 667
Déficit cumulé à la fin de l'exercice	18 331

Opération de cession-bail

Les états financiers des exercices antérieurs ont été redressés afin de se conformer à la note d'orientation en comptabilité relative aux opérations de cession-bail (NOSP-5). Cette modification n'a pas d'incidence significative sur les résultats, la situation financière et les flux de trésorerie du Centre.

Modifications de méthode comptable

Au 1^{er} avril 2009, le Centre a modifié la méthode d'amortissement des équipements informatiques et logiciels passant de la méthode du solde dégressif de 25 % à 30 % à la méthode d'amortissement linéaire sur une période de 4 et 5 ans. Cette modification de convention comptable a été adoptée rétroactivement. L'application rétroactive de cette modification a eu pour effet d'augmenter (diminuer) les postes suivants des états financiers :

	2009
Résultats	
Amortissement des immobilisations corporelles	(53 142) \$
Bénéfice net	53 142
Bilan	
Immobilisations corporelles	(546 347)
Déficit cumulé	
Déficit cumulé au début de l'exercice	599 489
Déficit cumulé à la fin de l'exercice	546 347

3. CONVENTIONS COMPTABLES

Aux fins de la préparation de ses états financiers, le Centre utilise prioritairement le Manuel de l'ICCA pour le secteur public. L'utilisation de toute autre source de principes comptables généralement reconnus doit être cohérente avec ce dernier.

La préparation des états financiers du Centre par la direction, conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, exige que celle-ci ait recours à des estimations et à des hypothèses. Ces dernières ont une incidence à l'égard de la comptabilisation des actifs et des passifs, de la présentation des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que de la comptabilisation des produits et des charges au cours de la période visée par les états financiers. Les principaux éléments pour lesquels la direction a établi des estimations et formulé des hypothèses sont : la durée de vie utile des immobilisations, l'évaluation des travaux en cours et la provision pour mauvaises créances. Les résultats réels peuvent différer des meilleures prévisions faites par la direction.

Produits de location

Le Centre constate les loyers de base selon la méthode linéaire sur la durée des contrats de location. L'excédent des loyers constaté sur les montants perçus en vertu des contrats de location est présenté dans les créances au bilan.

Constatation des produits

Les produits et les bénéfices sur les contrats sont comptabilisés selon la méthode du degré d'avancement des travaux, établi d'après la valeur de facturation de la main-d'œuvre et des achats imputés aux contrats par rapport à la valeur estimée totale. Des événements non encore connus pourraient survenir et occasionner des changements à ces estimations.

Travaux en cours

Les travaux en cours représentent l'excédent des coûts et bénéfices reconnus des contrats en cours sur les montants facturés.

- Projets externes : lorsque le coût estimé total est supérieur au montant récupérable, l'excédent est comptabilisé comme perte de l'exercice.
- Projets de recherche en partenariat : les coûts relatifs à la réalisation des travaux dans le cadre des projets de recherche en partenariat sont comptabilisés dans l'exercice financier au cours duquel ils sont engagés.

Stocks

Les stocks sont comptabilisés selon la moindre valeur (coût ou valeur de réalisation nette). Le coût est calculé selon la méthode de l'épuisement successif. Le coût des stocks est composé du coût d'acquisition du matériel, de la main-d'œuvre directe et des frais de transport.

Placements

Les placements, soit les dépôts à terme et les actions de sociétés publiques, sont comptabilisés au coût diminué des pertes de valeurs durables.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût.

Le bâtiment érigé sur un terrain de la Ville de Québec est amorti selon la méthode linéaire sur la période de 38 ans du droit d'usage superficière. Le banc d'essai situé au Lac-Saint-Charles est amorti selon la méthode linéaire sur une période de huit ans. Les autres immobilisations sont amorties selon les méthodes et taux suivants :

Éléments d'actifs	Méthodes	Période et taux
Bâtiments et aménagement des terrains	Solde dégressif	5 et 8 %
Mobilier et équipements	Solde dégressif	15, 20 et 40 %
Améliorations locatives	Linéaire	20 ans
Équipements informatiques et logiciels	Linéaire	4 et 5 ans
Matériel roulant	Solde dégressif	30 %

Les acquisitions du matériel et d'équipement reliées directement aux projets de recherche et développement du Centre ne sont pas capitalisées, mais sont imputées au coût du projet concerné et facturées aux clients.

Lorsque la conjoncture indique qu'une immobilisation corporelle ne contribue plus à la capacité du Centre de fournir des services ou que la valeur des avantages économiques futurs qui se rattachent à l'immobilisation corporelle est inférieure à sa valeur nette comptable, son coût est réduit pour refléter sa baisse de valeur. Les moins-values nettes sur les immobilisations sont imputées aux résultats de l'exercice. Aucune reprise sur réduction de valeur n'est constatée.

Produits reportés

Les produits reportés représentent l'excédent des montants facturés des contrats en cours sur les coûts et les bénéfices reconnus. Ils incluent également les dépôts de clients encaissés d'avance conformément aux ententes contractuelles.

Crédits reportés

Les crédits reportés représentent les subventions relatives aux immobilisations, lesquelles sont reportées et amorties au même rythme que les immobilisations qu'elles financent. L'amortissement des crédits reportés est présenté à même le poste « Aide gouvernementale – Gouvernement du Québec » ou au poste « Virement de crédits reportés », le cas échéant.

Régime de retraite

La comptabilité des régimes à cotisations déterminées est appliquée aux régimes interentreprises à prestations déterminées gouvernementaux compte tenu que le Centre ne dispose pas de suffisamment d'informations pour appliquer la comptabilité des régimes à prestations déterminées.

Conversion des devises

Les éléments d'actif et de passif monétaires libellés en devises sont convertis au taux de change en vigueur à la date du bilan. Tous les autres éléments d'actif et de passif sont convertis aux cours historiques. Les produits et les charges sont pour leur part convertis aux taux de change en vigueur à la date de l'opération. Les gains ou pertes de change sont inclus dans les résultats de l'exercice.

4. CRÉANCES

	2010	2009
Clients	2 234 887 \$	2 184 579 \$
Autres comptes à recevoir	24 121	167 690
Gouvernement du Québec - contrats	5 953 000	500 000
Portion à court terme des créances à long terme (note 6)	60 864	117 670
	<u>8 272 872 \$</u>	<u>2 969 939 \$</u>

5. STOCKS

	2010	2009
Stocks de pièces et de fournitures	115 013 \$	92 623 \$
Stocks de produits	529 234	614 218
	<u>644 247 \$</u>	<u>706 841 \$</u>

Au 31 mars 2010, le Centre n'a enregistré aucune provision (2009 : 188 214 \$) pour réduire la valeur comptable de certains inventaires au moindre du coût et de la valeur de réalisation nette.

Les coûts liés aux stocks de produits comptabilisés aux résultats de l'exercice sont présentés sous la rubrique « Coûts directs sur projets » et s'élèvent à 389 962 \$ (2009 : 486 532 \$).

6. CRÉANCES À LONG TERME

	2010	2009
Avance salariale aux employés (*)	301 421 \$	328 863 \$
Contribution à recevoir - Gouvernement du Québec (**)	456 458	574 128
	757 879	902 991
Portion à court terme (note 4)	(60 864)	(117 670)
	<u>697 015 \$</u>	<u>785 321 \$</u>

(*) Une avance équivalant à deux semaines de salaire a été consentie à tous les employés afin de permettre au Centre de reporter de deux semaines le versement de la paie. Cette avance ne porte pas intérêt et est remboursable au départ de chacun des employés.

(**) Contribution à recevoir au taux fixe de 4,58 % encaissable par versements semestriels de 71 709 \$ jusqu'au 1^{er} avril 2013 (note 11).

7. OBLIGATION RELATIVE À UNE OPÉRATION DE CESSION-BAIL AVEC INTERRELATION

Au 30 août 2007, le Centre a disposé de l'un de ses immeubles et a conclu un bail relativement à l'utilisation d'une partie de l'immeuble. Suite à cette transaction, un gain de 6 071 167 \$ a été réalisé. De ce gain, un montant de 3 359 167 \$ a été porté aux résultats et le solde de 2 712 000 \$, représentant le gain économique, a été reporté et comptabilisé à titre d'obligation relative à une opération de cession-bail. L'obligation est diminuée en fonction des rénovations effectuées aux locaux.

	2010	2009
Obligation relative à une opération de cession-bail, remboursable jusqu'en 2011	883 796 \$	883 796 \$
Portion à court terme de l'obligation	(883 796)	-
	<u>- \$</u>	<u>883 796 \$</u>

8. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2010			2009
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	(Redressés - note 2) Valeur nette
Terrains	249 650 \$	- \$	249 650 \$	249 650 \$
Bâtiments et aménagement des terrains (*)	10 225 059	6 542 657	3 682 402	3 693 562
	<u>10 474 709</u>	<u>6 542 657</u>	<u>3 932 052</u>	<u>3 943 212</u>
Mobilier et équipements	24 401 523	19 279 149	5 122 374	5 396 848
Améliorations locatives	1 731 903	146 264	1 585 639	1 473 443
Équipements informatiques et logiciels	11 199 444	10 437 090	762 354	536 751
Matériel roulant	369 082	271 152	97 930	133 088
	<u>48 176 661 \$</u>	<u>36 676 312 \$</u>	<u>11 500 349 \$</u>	<u>11 483 342 \$</u>

(*) Le Centre a reçu un droit d'usage superficiaire sur un terrain appartenant à la Ville de Québec. Un bâtiment érigé sur ce terrain, d'une valeur comptable nette de 628 835 \$ au 31 mars 2010 (2009 : 661 237 \$), sera cédé gratuitement à cette dernière le 24 juillet 2030.

Au 31 mars 2010, la valeur nette aux livres des terrains et bâtiments est de 3 932 052 \$ (2009 : 3 943 212 \$), alors que les évaluations municipales totalisent 12 348 600 \$ (2009 : 11 289 300 \$).

9. EMPRUNT BANCAIRE

Au 31 mars 2010, le Centre dispose d'une marge de crédit bancaire autorisée de 4 000 000 \$, renouvelable annuellement. La marge de crédit porte intérêt au taux de base des entreprises, ce dernier étant de 2,25 % au 31 mars 2010 (2009 : 2,50 %). Au 31 mars 2010 et 2009, la marge de crédit était inutilisée.

10. CHARGES À PAYER ET FRAIS COURUS

	2010	2009
Fournisseurs et autres frais courus	1 109 036 \$	2 559 139 \$
Traitements et avantages sociaux	1 699 154	1 538 703
Provision pour vacances à payer	2 269 706	2 306 036
	<u>5 077 896 \$</u>	<u>6 403 878 \$</u>

11. DETTE À LONG TERME

	2010	2009
Avance du ministère des Finances*, portant intérêt au taux préférentiel de 2,25 % au 31 mars 2010 (2,50 % en 2009) de la Banque Nationale du Canada, échéant le 31 mars 2011. Les intérêts sont capitalisés et payables au plus tard à la date d'échéance de l'avance.	7 464 659 \$	7 351 439 \$
Billet à payer au Fonds de financement*, taux fixe de 4,58 %, remboursable par versements semestriels de 71 709 \$, échéant le 1 ^{er} avril 2013. Une hypothèque mobilière sans dépossession à l'égard de la contribution à recevoir du gouvernement du Québec est donnée en sûreté (note 6).	456 458	574 128
Emprunts à taux fixe de 1,90 %, remboursables par 10 versements mensuels de 760 \$ et 1 versement de 380 \$, échus au cours de l'exercice. Du matériel roulant est donné en sûreté.	-	7 907
	<u>7 921 117</u>	<u>7 933 474</u>
Portion échéant à moins d'un an	<u>(7 587 780)</u>	<u>(7 477 016)</u>
	<u>333 337 \$</u>	<u>456 458 \$</u>

(*) Apparentés sous contrôle commun.

La charge d'intérêt sur la dette à long terme de l'exercice s'élève à 142 212 \$ (2009 : 239 969 \$), laquelle comporte des intérêts capitalisés au cours de l'exercice d'un montant de 113 220 \$ (2009 : 207 362 \$) sur l'avance du ministère des Finances.

Les montants de versement en capital, à effectuer sur la dette à long terme au cours des quatre prochains exercices, se détaillent comme suit :

2011 :	7 587 780 \$
2012 :	128 825 \$
2013 :	134 792 \$
2014 :	69 720 \$

12. CAPITAL-ACTIONS

	2010	2009
Autorisé 650 000 actions d'une valeur nominale de 100 \$ chacune		
Émis et payé 244 741 actions	24 474 140 \$	24 474 140 \$

13. FLUX DE TRÉSORERIE

Les variations des éléments hors caisse liés à l'exploitation se détaillent comme suit :

	2010	2009
Créances	(5 302 933) \$	(636 084) \$
Travaux en cours	(46 035)	498 492
Stocks	62 594	263 445
Frais payés d'avance	39 407	(143 216)
Créances à long terme	88 306	138 378
Charges à payer et frais courus	(1 074 884)	(24 462)
Produits reportés	15 891	(121 701)
	(6 217 654) \$	(25 148) \$

Les intérêts versés durant l'exercice s'élèvent à 31 687 \$ (2009 : 35 182 \$).

En date du 31 mars 2010, le poste « Crédeurs et frais courus » inclut un montant lié à des acquisitions d'immobilisations corporelles représentant 223 438 \$ (2009 : 474 536 \$).

14. RÉGIMES DE RETRAITE

Les employés du Centre participent au Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics (RREGOP) ou au Régime de retraite du personnel d'encadrement (RRPE). Ces régimes interentreprises sont à prestations déterminées et comportent des garanties à la retraite et au décès.

Les cotisations du Centre, imputées aux résultats nets de l'exercice, s'élèvent à 1 098 178 \$ (2009 : 1 002 195 \$). Les obligations du Centre envers ces régimes gouvernementaux se limitent à ses contributions à titre d'employeur.

15. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

En plus des opérations entre apparentés déjà divulguées dans les états financiers qui sont mesurées à la valeur d'échange, le Centre est apparenté avec tous les ministères et les fonds spéciaux ainsi qu'avec tous les organismes et entreprises contrôlés directement ou indirectement par le gouvernement du Québec ou soumis, soit à un contrôle conjoint, soit à une influence notable commune de la part du gouvernement du Québec. Le Centre conclut des opérations commerciales avec les entités apparentées dans le cours normal de ses activités et aux conditions commerciales habituelles. Ces opérations ne sont pas divulguées distinctement aux états financiers.

16. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES SUR LES RISQUES FINANCIERS

Juste valeur

La juste valeur des instruments financiers à court terme est équivalente à leur valeur comptable en raison de leur échéance rapprochée. Le tableau qui suit indique la valeur comptable et la juste valeur des autres instruments financiers à long terme du Centre :

	comptable	valeur	comptable	valeur
Actifs financiers :				
Créances à long terme :				
Avance salariale aux employés	301 421 \$	(1)	328 863 \$	(1)
Contribution à recevoir - Gouvernement du Québec	456 458 \$	475 177 \$	574 128 \$	599 523 \$
Placements à long terme	19 554 \$	22 642 \$	19 554 \$	19 554 \$
Passifs financiers :				
Avance du ministère des Finances	7 464 659 \$	7 464 659 \$	7 351 439 \$	7 351 439 \$
Billet à payer au Fonds de financement	456 458 \$	458 881 \$	574 128 \$	578 382 \$
Emprunts à taux fixe	- \$	- \$	7 907 \$	7 907 \$

(1) La juste valeur ne peut être déterminée en raison de l'incertitude quant à la date de remboursement.

Taux d'intérêt utilisés pour déterminer la juste valeur

Les taux d'intérêt utilisés pour actualiser les flux de trésorerie futurs, le cas échéant, sont basés sur le taux d'intérêt sans risque à la date du bilan, ajusté d'une prime de crédit. Les taux utilisés pour les créances et pour les passifs financiers sont respectivement de 2,78 % et 4,59 % (2009 : 3,00 % et 4,50 %).

Risque de marché

Le risque de marché correspond aux pertes financières que peut encourir le Centre en raison des fluctuations défavorables de la valeur des instruments financiers, à la suite de la variation des paramètres qui sous-tendent leur évaluation notamment les taux d'intérêt, les taux de change ainsi que les cours boursiers. Les risques de taux d'intérêt et de change sont présentés ci-bas et la direction du Centre estime ne pas être exposée au risque de cours boursiers de façon significative.

Risque de taux d'intérêt

La volatilité des taux d'intérêt se répercute sur la juste valeur des actifs et passifs financiers (risque de marché lié aux taux d'intérêt fixes) de même que sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie du Centre (risque de flux de trésorerie lié aux taux d'intérêt variables).

L'avance du ministère des Finances porte intérêt à taux variable. Il en résulte donc un risque de flux de trésorerie quant aux intérêts qui seront versés relativement à cette dette.

Ainsi, l'incidence d'une augmentation immédiate et soutenue au 31 mars 2010 de 1 % des taux d'intérêt aurait pour effet d'augmenter la charge d'intérêt de 50 000 \$ (2009 : 50 000 \$) tandis qu'une baisse de 1 % des taux d'intérêt réduirait la charge d'intérêt de ce même montant.

Les autres dettes à long terme portent des taux d'intérêt fixes. Par conséquent, le risque auquel est exposé le Centre sur ces dernières est minime, compte tenu que le Centre envisage de les conserver jusqu'à l'échéance.

Risque de crédit

La valeur comptable des actifs financiers représente l'exposition maximale du Centre au risque de crédit. Le risque de crédit afférent à ces actifs ne se concentre pas dans un seul secteur d'activité. Le Centre procède à une évaluation continue de ces actifs et comptabilise une provision pour perte au moment où les comptes sont jugés irrécouvrables.

L'analyse de l'âge des actifs financiers se détaille comme suit :

	2010			2009		
	Valeur brute	Perte de valeur	Valeur nette	Valeur brute	Perte de valeur	Valeur nette
En souffrance depuis 0 à 30 jours	1 638 617 \$	- \$	1 638 617 \$	1 456 730 \$	67 300 \$	1 389 430 \$
En souffrance depuis 31 à 60 jours	438 361	-	438 361	586 352	-	586 352
En souffrance depuis 61 à 90 jours	14 729	-	14 729	134 179	2 310	131 869
En souffrance depuis plus de 90 jours	280 806	137 626	143 180	147 885	70 957	76 928
	<u>2 372 513 \$</u>	<u>137 626 \$</u>	<u>2 234 887 \$</u>	<u>2 325 146 \$</u>	<u>140 567 \$</u>	<u>2 184 579 \$</u>

L'évolution de la provision pour pertes sur créances se détaille comme suit :

	2010	2009
Solde au début	140 567 \$	106 082 \$
Perte de valeur comptabilisée	59 548	108 440
Reprise de provision	(62 489)	(73 955)
Solde à la fin	<u>137 626 \$</u>	<u>140 567 \$</u>

Selon les taux historiques de défaillance des comptes clients, le Centre estime qu'il n'y a pas lieu de comptabiliser une perte de valeur relative aux comptes clients non en souffrance de même que ceux en souffrance jusqu'à 60 jours. Les activités du Centre sont diversifiées et il en est de même pour la clientèle.

Au 31 mars 2010, le solde à recevoir d'un client représentait 9 % des créances (1 client pour 13 % en 2009).

Risque de liquidité

Les flux de trésorerie contractuels relativement aux passifs financiers de l'entité se détaillent comme suit :

	Valeur comptable	Flux de trésorerie contractuels totaux	Échéance		
			Moins de 6 mois	6 à 12 mois	1 à 4 ans
Passifs financiers					
Fournisseurs et autres frais courus	1 109 036 \$	1 109 036 \$	1 109 036 \$	- \$	- \$
Traitements et avantages sociaux	1 699 154	1 699 154	1 699 154	-	-
Provision pour vacances	2 269 706 (1)	2 269 706	1 134 853	1 134 853	-
Avance du ministère des Finances	7 464 659 (2)	7 577 159	-	7 577 159	-
Billet à payer au Fonds de financement	456 458	501 963	71 709	71 709	358 545
	<u>12 999 013 \$</u>	<u>13 157 018 \$</u>	<u>4 014 752 \$</u>	<u>8 783 721 \$</u>	<u>358 545 \$</u>

(1) Répartition des échéances estimée par la direction.

(2) Bien que l'échéance de cette dette est prévue pour le 31 mars 2011, des décrets annuels émis par le gouvernement du Québec ont permis au ministère des Finances de procéder au renouvellement de cette avance d'année en année depuis l'exercice financier terminé le 31 mars 2000.

L'entité considère qu'elle détient suffisamment de placements facilement convertibles en trésorerie et également de facilités de crédit afin de s'assurer d'avoir les fonds nécessaires pour répondre à ses besoins financiers courants et à long terme, et ce, à un coût raisonnable, le cas échéant.

Risque de change

Le Centre réalise certaines de ses opérations en devises. Il ne détient ni n'émet d'instruments financiers en vue de gérer le risque de change auquel il est exposé. Par contre, ces risques n'ont pas d'influence significative sur les résultats et la situation financière du Centre. Le gain de change constaté à l'état des résultats se chiffre à 16 210 \$ en 2010 (33 568 \$ en 2009).

17. ENGAGEMENTS

Au 31 mars 2010, le Centre avait des obligations en vertu d'un bail échéant en 2017 et divers contrats pour un montant de 7 619 645 \$. Les engagements annuels minimaux à payer relativement à ce bail et à ces contrats pour les cinq prochains exercices sont les suivants :

2011 :	1 315 151 \$
2012 :	1 186 666 \$
2013 :	1 237 356 \$
2014 :	1 265 854 \$
2015 :	1 288 427 \$



GEORGES ARCHAMBAULT

PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL
CENTRE DE RECHERCHE
INDUSTRIELLE DU QUÉBEC



ANDRÉ BAZERGUI

PH. D., ING.
PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL
CONSORTIUM DE RECHERCHE ET
D'INNOVATION EN AÉROSPATIALE



CLAIRE BOULÉ

COORDONNATRICE
RÉSEAU TRANS-TECH



JACQUES G. MARTEL

PH. D., ING.
CONSULTANT



GENEVIÈVE TANGUAY

SOUS-MINISTRE ADJOINTE
DIRECTION GÉNÉRALE
DE LA RECHERCHE, DE L'INNOVATION,
DE LA SCIENCE ET SOCIÉTÉ
MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT
ÉCONOMIQUE, DE L'INNOVATION ET
DE L'EXPORTATION DU QUÉBEC



ALAIN VACHON

DIRECTEUR, AFFAIRES JURIDIQUES
CENTRE DE RECHERCHE
INDUSTRIELLE DU QUÉBEC
SECRÉTAIRE DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION

ÉQUIPE DE DIRECTION

DIRECTION GÉNÉRALE

Georges Archambault, ing., M. Sc. A., MBA
Président-directeur général

Thérèse Sylvain
Adjointe au président

AFFAIRES JURIDIQUES

Alain Vachon, avocat
Directeur, Affaires juridiques

FINANCES

Lionel Vézina, CA
Vice-président, Finances et Administration

Josée Hamel, CGA
Contrôleur, Comptabilité
et Ressources matérielles

**RESSOURCES HUMAINES
ET COMMUNICATIONS**

Ginette Pelletier, CRHA
Directrice, Ressources humaines
et Communications

DÉVELOPPEMENT TECHNOLOGIQUE

Laurent Côté, ing., agr.
Vice-président, Développement technologique

Martin Caron, M. Sc.
Directeur, Équipements industriels
et Productivité

Marie-Josée Hardy, microbiologiste
Directrice, Efficacité industrielle
et Environnement

INFORMATION ET CONFORMITÉ DES PRODUITS

Richard Tremblay, ing.
Vice-président, Information
et Conformité des produits

Sylvie Filion, Adm. A.
Directrice, Information stratégique

Martin Thériault, ing.
Directeur, Essais et Conformité des produits
à l'exportation

DÉVELOPPEMENT DES AFFAIRES

Marie-Claude Côté, M. Sc., ing.
Vice-présidente, Développement des affaires

Yves Dessureault, ing.
Chargé de mandats stratégiques,
Valorisation de la ressource forestière
et Innovation ouverte

BUREAU DE NORMALISATION DU QUÉBEC (BNQ)

Jacques Girard, ing.
Directeur,
Bureau de normalisation du Québec

Jean Rousseau, ing.
Directeur adjoint,
Bureau de normalisation du Québec

CENTRE DE RECHERCHE INDUSTRIELLE DU QUÉBEC
CRIQ, 2010

Coordination et rédaction
Julie Bellemare

Conception et réalisation
Absolu.ca

Photographie
Marc Couture
Pierre Bédard

Dépôt légal : 3^e trimestre
Bibliothèque nationale du Québec

ISBN : 978-2-89316-002-3

CAROLE **BÉDARD** MICHEL **JACOB** CAROLE **MULLER** HUGUETTE **BEAUMONT**
COURTEMANCHE MICHEL **FONTAINE** ANDRÉ **BÉDARD** RICHARD **GUAY** BERTRAND
MARIE-JOSÉE **TURGEON** JOHANNE **ALAIN** JEAN-CLAUDE **OUELLET** PIERRE **PLAI**
MARC **BRUNET** PAULINE **TREMBLAY** MARC **CARREAU** JOCELYN **DALLAIRE** BERTR
FRANCE **CHALIFOUR** JOANNE **TANGUAY** SUZANNE **COULOMBE** ANDRÉ **BOUDREA**
BOSSÉ CLAUDE **SAUVAGEAU** LOUISE **THIBAUT** JACQUES **AUBÉ** DANIEL **CARRIER**
DUPUIS CHANTALE **BOISSONNEAULT** DANIEL **GRENIER** BERTHE **MORIN** PIERRE **CO**
LEPAGE LINE **JAULIN** DANIEL **LANGLAIS** CHANTAL **FISSET** COLETTE **ARIAL-ADNO**
YVES **DAIGLE** GHISLAINE **GENEST** PIERRE **DION** RICHARD **MESSIER** FRANÇOIS **BI**
MICHEL **DOYON** SYLVAIN **SAVARD** SYLVIE **MAGNAN** JOANNE **PELLETIER** GUY **SYN**
SYLVIE **FORTIN** CAROLE **ROCH** JEAN **PELLERIN** SYLVAIN **BENJAMIN** JEAN **CHARETT**
LAJOIE GINETTE **DOUVILLE** FRANCINE **GIRARD** JEAN **ROUSSEAU** CHRISTIAN **LÉTOU**
VINCENT **VALLÉE** JACQUES **BLAIS** LÉNA **DUPONT** LOUISE **BOUCHARD** MARIE-JOSÉE
LOUISE **BOUDREAU** MARC **GENEST** MICHEL **ARSENAULT** RICHARD **TREMBLAY**
THIBAUT SYLVAIN **BILODEAU** JOCELEYN **LAVOIE** BÉRANGÈRE **GAUTHIER** AND
MARYSE **GAUDREAU** YVES **BERNARD** SUZANNE **FONTAINE** BENOÎT **CLAVEAU** GUYL
FRANCE **VAILLANCOURT** MICHEL **COMEAU** BRUNO **VÉZINA** RICHARD **FILTEAU** J
GINGRAS NICOLAS **TURGEON** RINO **DUBÉ** SYLVIE **PETITCLERC** MARIE-LOUISE **TREM**
SIDELEAU MARIE-CLAUDE **DROUIN** ALAIN **COCOZZA** JEAN-PIERRE **COUTURIER** ST
LANDRY ANNIE **BERNARD** ANN **MILLER** SONYA **DUVAL** JOHANNE **GOSSELIN** HÉL
PAUL **GARDON** NANCY **BROUILLETTE** NATHALIE **PAQUET** NICOLE **GAGNÉ** YVES
TURGEON JEAN **NADEAU** MARTIN **THÉRIAULT** JACQUES **GIRARD** ÉRIC **PLOURDE** C
GRAVEL JEAN-LUC **MORIN** CATHERINE **FORTIER** PHILIPPE **GAGNÉ** ÉRIC **BERGER**
BENMOUSSA LUC **VANDEN-ABEELE** ÉRIC **LÉGARÉ** OLGA **SOLOMATNIKOVA** CLAUDE
PETIT MARIE-ANDRÉE **ST-PIERRE** LOUIS **HARVEY** RICHARD **TREMBLAY** CORIN
LIONEL **VÉZINA** MICHÈLE **BOIES** MAXIME **DIAMOND** YANN **LE BIHAN** GRÉGORY **DO**
LANDRY BRAYAN **BARRIOS** DANICK **DUPONT** ALAIN **MARTEL** ANNIE **CUMMINGS** P
YVES **GARNEAU** ALAIN **SAUVÉ** ALAIN **LALIBERTÉ** JOCELYN **PAUL** GUY **DION** FRÉDÉ
SYLVIE **FILION** UMBERTO **MUZZO** CHRISTINE **DUPUIS** JAMES PAUL **FERRERO** CORNE
PATRICK **FOKOM** MARTIN **CLOUTIER** JACQUES **LABRIE** RICHARD **GAGNON** MARC **DA**
BERNIER NATHALIE **DUPONT** ÉLYSE **LAUZON** STÉPHANE **BRETON** HÉDI **KAFFEL** DOM
MÉTIVIER ANDRÉ JR **CARON** SOPHIE **PARÉ** CHARLES **LANDRY** MARC **LAPERRIÈRE**
CARON DENIS **SANTERRE** JOSÉE **HAMEL** JEAN-SÉBASTIEN **COTTON** MICHEL **THÉR**
JACQUES **BLANCHET** DOMINIQUE **CHOUINARD** MICHEL **LORTIE** AMÉLIE **OUELLET** D
CLAUDE **CÔTÉ** ANDRÉANNE **BILODEAU** CÉCILE **FERLATTE** JEAN **GÉLINAS** GEOR
FERNANDO **GARCIA CLARO** SAILETH **RAMIREZ** PAULE **MORIN** OLIVIER **MARCOTTE**
FRANÇOIS **CARON** MATHIEU **SANFAÇON** LOUISE **LALONDE** DENIS **HOTTE** NATHAL
DROUIN DANIEL **GAGNON** MARC **ST-ARNAUD** PIERRE **LAINÉZ** HÉLÈNE **LAHAIE** CORI
MICHEL **OUELLET** NICOLAS **DESCHÊNES** MICHÈLE **DROLET** MARIE-CLAUDE **AUE**
PELLETIER FATAH **ACHAT** YVES **GUÉRIN** NANCIE **CARRIÈRE** SABRINA **BENZID** PI
GAUTHIER BENOÎT **FOREST** BENOÎT **HOUDE** RIADH **AZOUZI** KYARASH **SHAHRIARI** I
DALZILL GUY **MORIN** FABRICE **LE GONIDEC** JEAN **CADOTTE** GINETTE **PELLETI**

criq

333, rue Franquet
Québec (Québec) G1P 4C7
CANADA

Téléphone : 418 659-1550
1 800 667-2386
Télécopieur : 418 652-2251

1201, boulevard Crémazie Est, bureau 1.210
Montréal (Québec) H2M 0A6
CANADA

Téléphone : 514 383-1550
1 800 667-4570
Télécopieur : 514 383-3250

ADRESSE ÉLECTRONIQUE : INFOCRIQ@CRIQ.QC.CA

ADRESSE INTERNET : WWW.CRIQ.QC.CA

Centre de recherche
industrielle

Québec 